

**LE MAILLON
EN FORT
MONTERÉGIE**



Conseil central
de la Montérégie



RAPPORT DU CONGRÈS 2025

Rapport congrès 2025



Bonjour et bienvenue à votre **11^e Congrès du Conseil central de la Montérégie-CSN**.

En tant que membres du comité exécutif et salarié-es du conseil central, ce moment est pour nous d'une grande importance. Le congrès est l'opportunité de faire état de nos travaux. Il est aussi l'occasion de souligner les actions et les luttes qui ont eu lieu en Montérégie. Enfin, ce congrès, comme les précédents, est le meilleur moment pour être à votre écoute.

Comme militantes et militants du conseil central, le congrès est pour vous l'occasion d'adopter les orientations qui seront au cœur des trois années à venir. C'est aussi le temps de revoir nos statuts et règlements et de se donner les moyens financiers d'atteindre nos objectifs. Sans oublier que nous élirons nos représentantes et représentants.



Cette année, les conseils centraux ont majoritairement opté pour reprendre l'idée du *Maillon fort* et la Montérégie ne fait pas exception. Dans cet esprit, il nous semble pertinent de réfléchir à l'inscription du conseil central au sein des autres organisations de la CSN, mais aussi à son rapport auprès des syndicats locaux et de la société en général. La force du maillon que nous sommes repose sur la connaissance de notre spécificité, mais aussi sur les liens que nous entretenons.

L'idée de solidarité est au cœur de nos mandats et cette solidarité est naturellement plus aisée quand on connaît l'autre. Les différents éléments du congrès ont été pensés en ce sens. Ils se veulent une occasion de mieux nous connaître et de mieux comprendre les enjeux du deuxième front. Par exemple, de nous sensibiliser à la réalité des personnes issues de l'immigration. À ces sujets se grefferont des éléments permettant de penser notre rôle syndical, mais aussi à notre place au sein de notre communauté. La question des différents secteurs d'activités que nous représentons sera aussi traitée par de brèves présentations de nos fédérations.

Toute l'équipe du conseil central travaille en ce sens depuis plusieurs mois. Nous espérons que le congrès sera pour vous un lieu d'échanges et de réflexions et qu'à son terme vous pourrez vous reconnaître comme membre du *Maillon fort en Montérégie*.

Contexte 2022-2025

Le dernier congrès du Conseil central de la Montérégie a eu lieu au mois de mai 2022. À cette occasion, nous sortions d'une pandémie et ce fut le premier moment où il était possible de se rencontrer sans nos masques. Sur ce point, c'était un vrai moment de réjouissance.



Toutefois, c'est l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 qui retenait toute notre attention. Au 🍁 fédéral, les conservateurs se cherchaient un chef et Pierre Poilievre avait un certain Jean Charest devant lui. Justin Trudeau était encore au début de son second mandat à la tête d'un gouvernement minoritaire.

🌿 Au provincial, la CAQ faisait toujours miroiter un 3^e lien et le projet d'un REM pour l'est de Montréal accumulait les critiques. Dominique Anglade dirigeait les libéraux et le Parti québécois semblait en déroute.

Du côté des travailleuses et les travailleurs, on se préoccupait plutôt de la hausse du coût de la vie. Repensons notamment à la croissance fulgurante, et malheureuse, du recours aux banques alimentaires.

Au lendemain du congrès, le comité exécutif comprenait trois nouveaux membres. Les lignes directrices du mandat 2022-2025 avaient été établies.

- 🏢 Appuyer et soutenir les syndicats affiliés dans la prise en charge de l'information, de la vie syndicale et de la mobilisation;
- 🏢 Appuyer et soutenir les syndicats affiliés dans la mise en place d'une stratégie visant un syndicalisme inclusif;
- 🏢 Entamer une réflexion visant à soutenir les membres des comités exécutifs dans leur charge syndicale;
- 🏢 Poursuivre son appui et son soutien à la mise en place des réseaux d'entraide;
- 🏢 Améliorer sa politique d'appui aux luttes;
- 🏢 Appuyer et soutenir les syndicats dans la mise en place d'une politique de dons.

Le travail effectué tout au long de ce mandat ne peut pas être pensé indépendamment des circonstances et événements liés à cette période.

Par exemple, l'été 2022 a été marqué par un important recul du droit des femmes aux États-Unis. En effet, la Cour suprême de nos voisins du sud a renversé un jugement datant de 1973 qui consistait à autoriser l'avortement. Le droit des femmes sur leur propre corps était donc encore une fois restreint et les États avaient désormais tout l'espace voulu pour légiférer. Cet événement servira de trame de fond aux travaux du comité de la condition féminine. D'ailleurs, la ville de Québec a été témoin d'une manifestation anti-avortement, fait rarissime et malheureux dans notre province. Évidemment, la CSN était présente pour contremanifester et revendiquer la liberté de choix.



À l'automne 2022, le décès d'Élizabeth II a occupé une place importante dans nos médias. Cependant, pour les travailleuses et les travailleurs que nous représentons, c'était plutôt la réélection de François Legault avec 90 sièges sur 125 qui aura la plus forte incidence. Cette élection mettra en lumière plusieurs problèmes de notre système électoral. En effet, les libéraux formaient l'opposition officielle avec moins de votes que le Parti Québécois et Québec Solidaire. Surtout, cela mettait la table pour la négociation du secteur public.

À la CSN, nous évoquions l'importance de revendiquer un salaire plancher de 18 \$ l'heure alors que la campagne *Le travail mais en mieux* cherchait à donner aux syndicats les moyens de mener des luttes localement.

Socialement, c'est l'inflation et la crise du logement qui préoccupaient encore l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. En plus de la rareté de main-d'œuvre bien réelle pour plusieurs secteurs.

L'hiver et le printemps 2023 furent marqués par l'augmentation du salaire des députés. Le projet de loi 15 du ministre Dubé, adopté sous bâillon, avait aussi fait les manchettes. On y retrouvait cette volonté de régler des problèmes sans consulter les travailleuses et les travailleurs tout en proposant de nouvelles réformes des structures. Surtout, il faudra retenir que ce gouvernement et ce ministre considèrent qu'il est acceptable de faire du profit sur la maladie. En 2025, *Santé Québec* qui devait régler les problèmes, est déjà remis en question.



À l'automne 2023, l'inflation demeure au cœur des préoccupations. La crise du logement n'était toujours pas réglée alors que la ministre Duranceau proposait de renforcer le pouvoir des propriétaires. Les négociations du secteur public battaient leur plein alors que le plus important front commun depuis les années 1970 ne démontrait aucun signe d'essoufflement.



Sur la scène internationale, rien ne va plus alors que le Hamas prenait des dizaines d'otages tout en faisant un grand nombre de victimes innocentes. Cette action amena Israël à riposter sans retenue sur les militants du Hamas, mais surtout sur près de deux millions de civils de la bande de Gaza. Nous avons d'ailleurs accueilli madame Amélie Nguyen du *Centre*

intersyndical de solidarité ouvrière (CISO) et des membres de *Jeunesse palestinienne* pour aborder cette question humanitaire en cours de mandat.

Plus près de nous, soulignons la fermeture définitive de l'usine *Olympia*. Rappelons que les membres de ce syndicat et leur président Michel Daigle ont mené une lutte de plus de dix années. Dans un ultime geste de solidarité, les fonds restants de leur caisse syndicale ont été remis au Syndicat national des salariés de la société zoologique de Granby (CSN) qui était alors en lock-out.

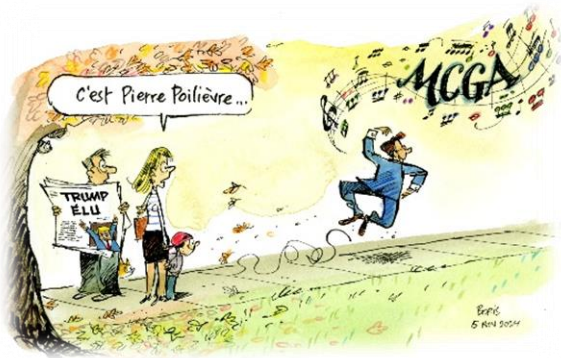


🍁 Au printemps 2024, le gouvernement de Justin Trudeau a fait adopter une loi anti-briseurs de grève et a imposé davantage le gain en capital.

🌸 Au provincial, le gouvernement a enfin la crise du logement sur son radar, mais son budget est déficitaire. Les syndicats et leurs revendications seront blâmés pour cette situation alors que rien n'était dit sur les baisses d'impôts et les chèques remis en guise de cadeaux électoraux. Madame Biron était nommée à la tête de *Santé Québec* et monsieur Fitzgibbon déposait son projet de loi sur l'énergie dans lequel davantage d'ouverture est faite au privé.



Dans un contexte où les banques alimentaires ne sont plus réservées qu'aux sans-emplois, mais touchent également des personnes travaillant 40 heures par semaine, la CSN maintient sa demande de rehausser le salaire minimum.



L'automne et l'hiver 2024 seront marqués par la poursuite de la guerre en Ukraine et par un génocide de plus en plus dénoncé à Gaza. Nos voisins en profiteront pour remettre Donald Trump au pouvoir alors que Justin Trudeau s'accrochera à son siège malgré la pression.

La crise du logement et le coût de la vie demeurent dans l'actualité. Toutefois, les gouvernements semblent souhaiter mettre l'accent sur l'immigration et miseront sur les problèmes qui s'y rattachent. Une fois de plus, on détournera l'attention des véritables enjeux de société.

Pour les travailleuses et les travailleurs, cette période reste marquée par de nombreux conflits. D'ailleurs, le gouvernement fédéral ne se gênera plus pour imposer des retours forcés au travail dans divers secteurs de l'économie. Notons ici que le ministre Boulet s'est depuis inspiré de cette loi pour présenter son PL89.

Enfin, les derniers mois ont permis une remontée pour les libéraux canadiens dans les sondages. Sur la scène québécoise, *Santé Québec* ne représente toujours pas la solution promise aux enjeux du système de santé. Alors que la multinationale *Amazon* témoigne une fois de plus de son fort antisyndicalisme en fermant ses entrepôts au Québec et en mettant à la rue plus de 4 700 travailleurs. Quant au gouvernement Legault, il en profite pour s'attaquer à la capacité de négocier des syndicats. En effet, le ministre Boulet a déposé le projet de loi 89 qui vise à élargir l'idée des services essentiels et viendrait limiter d'autant notre rapport de force.





Sur la scène internationale, Donald Trump et ses acolytes retiennent également l'attention. La pluie de décrets signés depuis son arrivée au pouvoir monopolise les élites économiques et devrait entraîner des conséquences bien réelles sur les travailleuses et les

travailleurs que nous représentons. Pendant ce temps, les Gazaouis ont obtenu une trêve qui, souhaitons-le, sera prolongée.

L'équipe

Les personnes ayant œuvré au conseil central sont nombreuses et plusieurs changements ont eu lieu en cours de mandat.

Parmi les membres de l'exécutif, Yves Berthiaume a quitté son poste à la 3^e vice-présidence en cours de mandat et a été remplacé par Annick Primeau. Les autres membres de l'exécutif sont demeurés inchangés. Le comité exécutif est donc constitué de :

- Annette Herbeuval, présidence
- Dany Chamberland, secrétaire-trésorier
- Jean Philippe Dell'Aniello 1^{re} vice-présidence
- Robert Lapointe, 2^e vice-présidence
- Annick Primeau, 3^e vice-présidence



Chez les délégués, soulignons l'implication de Marilyne Larocque (Suroît), Jessy Boucher (Rive-Sud), Benjamin Racette (Sorel-Tracy), Jenilee Leung (Saint-Hyacinthe), Adem Jasarevich (Saint-Jean) et Mireille Gauvin (Saint-Jean).

Plusieurs changements ont également eu lieu dans notre équipe de SAMVR. Malgré tout, ils sont parvenus à soutenir les syndicats tout au long du mandat. Merci à Marc Thibault-Bellerose, Rosalie Rose-Bergeron, Jean-François Coutu, Éric Chabot, Patrick Marleau, Charline Robert-Lamy, Sylvain Coulombe, Sébastien Charlebois, Karine Morriseau et Nathalie Cliche. Soulignons aussi que Jacques Tricot et Jean-Sébastien Martineau ont délaissé leurs responsabilités nationales pour venir nous prêter main-forte à des moments plus chargés du mandat.

Enfin, soulignons l'aide de Martine Richard à la trésorerie et l'implication de nos merveilleuses collaboratrices et employées de bureau : Carole Sylvestre, Josée Fournier, Marie-Ève Phaneuf, Julie Benoît et Mélissa Ruel. Un merci bien spécial à Carole et Josée qui sont maintenant retraitées.



Sur une note plus triste, soulignons le décès de certains de nos militants d'exception. En plus de Marc Laviolette, mentionnons également le départ de Marc Perron et de Michel Pietrantonio qui nous ont quittés prématurément.



Les dossiers sectoriels

Durant la période 2022-2025, l'équipe du conseil central a veillé à défendre les intérêts sociaux, politiques et économiques des travailleuses et des travailleurs que nous représentons. Plus concrètement, notre travail s'est décliné en lien avec les responsabilités particulières que sont l'action politique, la vie régionale, la formation, la santé-sécurité, l'environnement, la condition féminine, l'entraide et la syndicalisation.



Responsabilité des dossiers

Annette Herbeuval	Action politique, condition féminine et syndicalisation
Dany Chamberland	Entraide – Leucan
Jean-Philippe Dell'Aniello	Vie régionale, appui aux vice-présidents dans différents dossiers
Robert Lapointe	Formation
Annick Primeau	Santé-sécurité et environnement



En ce qui concerne **l'action politique**, elle s'est déployée de multiples manières. En effet, la promotion d'enjeux liés au deuxième front est en soi éminemment politique. À ce titre, plusieurs campagnes nationales

ont été transposées en Montérégie via le conseil central. On parle ici de campagnes tel que : *Le travail mais en mieux*, *Vraiment public* et *L'information, un bien public*. Plus récemment, la campagne entourant le boycott d'Amazon s'est ajoutée à la liste.

En termes de journée ou d'événements, notons la tenue d'une soirée électorale lors des dernières élections provinciales et la mise sur pied de deux journées d'initiation au politique portant le titre : *Médias et démocratie*. Ces journées ont été reproduites au printemps 2025.










Dans un autre ordre d'idée, le conseil central a activement participé à des activités liées à la *Journée internationale des travailleuses et des travailleurs*. Que ce soit en soulignant l'événement ou en organisant des rassemblements, il a toujours considéré l'importance de cette journée. Plus récemment, nous avons été amenés à contribuer à la *Journée internationale des migrants* en soulignant par l'entremise de nos syndicats l'importance des personnes issues de l'immigration dans l'économie québécoise.



La responsabilité de développer une **vie régionale** se manifeste notamment par les « 5 à 7 » tenus dans l'ensemble des régions. En effet, ces événements constituent sans contredit un moment de choix pour échanger avec les représentantes et les représentants des divers syndicats. Lors du mandat, nous avons ajouté à ces activités régionales, des rencontres après nos assemblées.

La vie régionale a aussi pris forme par la volonté de rassembler en un même lieu les personnes salariées des diverses fédérations et les membres de l'équipe du conseil central. Ces rencontres ont permis de discuter de présence dans les bureaux régionaux, des dossiers clés et de nos préoccupations communes.

Les relations entre le conseil central et diverses organisations montérégiennes sont évidemment un autre élément de la vie régionale. Soulignons notamment notre participation aux regroupements suivants :

-  Coalition Main rouge;
-  Coalition solidarité Montérégie;
-  Coton 46;
-  Comité de reclassement en emploi continu (CREC);
-  Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT);
-  Solidarité populaire Richelieu-Yamaska (SPRY);
-  Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (Trovep de la Montérégie);
-  Coalition solidarité santé;
-  Centre intersyndical de solidarité ouvrière (CISO).

Notre implication pour le *Camp Vol d'été Leucan-CSN* peut aussi être pensée en termes de vie régionale. En effet, en favorisant une large participation à la campagne *Marche-don, Cours-don* au Parc des Salines de Saint-Hyacinthe, plusieurs membres des syndicats ont contribué à la vitalité de notre belle région. Soulignons ici l'apport incroyable de nos camarades du *Syndicat des travailleurs d'abattoir de volaille de St-Jean-Baptiste (CSN)* et de leur président, Sylvain Ménard, qui ont récolté près de 20 000 \$ au cours des trois dernières années.





À ces actions s'ajoute le déménagement de nos bureaux de Saint-Hyacinthe qui deviennent ainsi plus accessibles aux syndicats. Nous avons également mis sur pied une infolettre permettant la mise en valeur de nos activités et luttes en plus de poursuivre l'aide aux syndicats par l'utilisation du Fonds d'appui aux luttes. Notons que l'argent de ce fonds parvient du tournoi de golf ainsi que de la vente annuelle des billets de Noël.



La **formation** est au cœur des mandats du conseil central. En ce sens, ce sont plus de 700 personnes qui ont participé à plus de 60 formations. Plusieurs nouvelles formatrices et nouveaux formateurs sont aussi arrivés en cours de mandat. Cette situation a demandé un accompagnement accru par les membres plus expérimentés de notre équipe de formation. Ces personnes ont également eu à s'ajuster à de nouvelles moutures des formations trésorerie, secrétariat et comité de surveillance.

expérimentés de notre équipe de formation. Ces personnes ont également eu à s'ajuster à de nouvelles moutures des formations trésorerie, secrétariat et comité de surveillance.

Dans l'objectif de répondre aux demandes des syndicats, nous avons aussi mis sur pied une formation de *Suivi pour exécutif 1* et ajouté plusieurs journées d'accompagnement en trésorerie : *Suivi Trésorerie*. Ces journées ont été particulièrement appréciées. De plus, nous avons tenu des journées de formation pour les syndicats ayant plusieurs nouvelles personnes déléguées et avons mis en place une journée *Information à la retraite*.

Enfin, les membres du comité exécutif et les personnes déléguées se sont vu offrir une formation concernant la prise de parole en public.



LA CSN, UNE FORCE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

En matière de **santé et sécurité au travail**, la mise en place de la loi 27 a monopolisé temps et énergie. La réforme des lois en santé et sécurité était sous-jacente aux activités tenues lors de la désormais traditionnelle *Semaine nationale en santé-sécurité*. Notons d'ailleurs une augmentation de la participation de nos syndicats à cette semaine de visibilité et de sensibilisation.

L'idée étant toujours de souligner l'importance de la prévention.

Malgré les efforts déployés, les maladies du travail et les accidents demeurent bien présents. Si de nombreux accidents du travail ne font pas la manchette et ne causent pas la mort, le mandat 2022-2025 a tristement illustré que derrière les statistiques se trouvent toujours des humains.

Prenons ici quelques secondes pour souligner qu'un ancien paramédic s'est enlevé la vie en lien avec un choc post-traumatique reconnu et lié à son travail. Un peu plus tôt dans l'année, c'était un membre du *Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (CSN)* qui nous rappelait tristement les risques inhérents au métier. Ce dernier est maintenant remis de ses blessures malgré quelques séquelles, mais il a été dans le coma durant plusieurs semaines alors qu'on craignait pour sa vie. Enfin, commémorons à nouveau le décès de Hendrick Perrier, ce jeune membre du *Syndicat national des produits chimiques de Valleyfield, CSN* à la suite d'un accident sur le réseau ferroviaire de son milieu de travail. Parce qu'il ne faut surtout pas les oublier, le conseil central continuera de souligner le 28 avril, *Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs décédés ou blessés au travail*.



Lors du dernier congrès, la question de l'épuisement des membres de nos exécutifs avait été mise de l'avant. Pour répondre à cette préoccupation, la journée thématique *Militantisme et santé mentale* a été tenue à l'automne 2023. Une vidéo immortalisant l'événement a aussi été produite.



Pour le conseil central, le dossier **environnement** est généralement un peu plus délicat. En effet, des positions fortes en environnement laissent souvent penser que des effets négatifs s'en suivront pour certains de nos syndicats. Cependant, d'autres voient la crise climatique comme un enjeu qui, s'il n'est pas abordé avec un sentiment d'urgence, entraînera des conséquences irréversibles et néfastes pour l'ensemble de nos membres. Dans cet esprit, le conseil central s'est surtout efforcé de travailler avec plusieurs groupes de la société civile. Nous avons souscrit à une approche de la question qui soit en lien avec l'importance de penser la transition sans l'omission de son impact sur les travailleuses et les travailleurs. Plus spécifiquement, nous avons contribué à des manifestations et rassemblements en lien avec l'environnement, dont le *Jour de la Terre* et des dossiers qui y sont liés comme la tenue d'un BAPE en amont du projet d'une méga-usine Northvolt.





La question de la **condition féminine** a constitué un dossier d'importance au fil du dernier mandat. Mentionnons notamment l'organisation d'activités en lien avec la *Journée internationale des femmes*. Afin de développer une réflexion sur les violences conjugales, nous avons accueilli mesdames Ingrid Falaise et Nathalie Simard. Ont également contribué à la réflexion lors de ces événements, Ariane Grigorescu, Emmanuelle Proulx et Natasha Laprise.

Le comité a aussi mis en place une levée de fonds en vendant des tuques roses. L'argent ainsi recueilli s'est ajouté aux fonds amassés grâce à la vente des traditionnelles épinglettes.

Les derniers mois ont aussi été consacrés à la préparation de la prochaine Marche mondiale des femmes. Le lancement de cette marche a d'ailleurs eu lieu à Candiac en mars dernier. Malheureusement, la Montérégie présente un taux de féminicide record. C'est complètement inacceptable et cela doit changer!



Lors du dernier congrès, la question de l'**entraide** avait fait partie d'une attention particulière. Dans un premier temps, Jonathan Paradis Lapointe, responsable du développement des réseaux d'entraide, a assisté plusieurs syndicats dans le maintien et l'instauration de réseaux d'entraide. Dans les faits, ce sont près de 70 personnes en provenance d'une quinzaine de syndicats qui ont été formées.

En plus de ces démarches effectuées durant tout le mandat, une rencontre spéciale a été tenue à Québec pour souligner le 30^e anniversaire des réseaux d'entraide. Plusieurs syndicats de la Montérégie ont participé à l'événement.

Aussi, une *Journée nationale des entraïdantes et des entraïdants* a été tenue à deux reprises en collaboration avec le conseil central du Montréal métropolitain. L'idée étant de réfléchir à des aspects spécifiques de l'entraide et d'échanger avec d'autres syndicats.

Finalement, un comité ad hoc a été créé au conseil central afin de réfléchir aux manières d'impliquer davantage les réseaux d'entraide dans la vie régionale.



Durant le dernier mandat, la **syndicalisation** a connu une recrudescence avec la formation de plusieurs nouveaux syndicats dans divers secteurs. Face à cette montée de l'organisation syndicale, de nombreux employeurs ont réagi avec virulence et ont tenté de freiner ce mouvement. Les travailleuses et les travailleurs ont ainsi fait face à diverses pressions, à des campagnes antisyndicales ou à de premières négociations

tendues. Le conseil central et le Service de la syndicalisation ont maintenu leur appui à ces nouveaux syndicats, tant par leur participation aux différentes actions et assemblées qu'en accompagnement de la vie syndicale.

À cet égard, il est plus essentiel que jamais pour les syndicats de se doter d'une vie syndicale active. La collectivisation des enjeux concernant les conditions de travail, la présence sur le terrain, les assemblées, les activités informelles, ainsi que la participation aux différentes instances et actions organisées par le mouvement, sont autant de moyens de renforcer et d'assurer une longue vie à nos syndicats. De plus, des syndicats en santé sont une source de rayonnement pour les milieux de travail non syndiqués et participent à l'effort commun de la syndicalisation dans notre région.

Bien évidemment, les éléments présentés ici ne constituent pas une liste exhaustive. Plusieurs activités quotidiennes du conseil central et certains rôles tenus par différents membres de l'équipe dans des comités ou instances de la CSN ont été passés sous silence. De plus, l'équipe du conseil central a accompagné les actions de ses syndicats tout au long du mandat. Ce dernier point sera d'ailleurs abordé plus tard durant le congrès.

Et maintenant...

Sur ce, il est maintenant temps de nous tourner vers l'avenir. Comme mentionné précédemment, le congrès est l'occasion pour les membres de se faire entendre et de donner les orientations qui nous guideront pour les trois prochaines années. Le contexte actuel tout comme l'intérêt des syndicats de la région doivent servir de trame de fond à nos réflexions. Pour être le *Maillon fort en Montérégie*, il nous faut aussi garder en tête l'importance du 2^e front et notre inscription au sein des autres organisations de la CSN et de la région.

Au nom de toute l'équipe, il est maintenant temps de vous souhaiter un bon congrès!



L'appui aux syndicats en lutte

Est-il utile de vous rappeler que l'ADN d'un conseil central à la CSN, c'est d'appuyer avec toute notre énergie les syndicats qui se battent pour de meilleures conditions de travail et de vie ? À ce titre, le dernier mandat n'a pas fait exception, toute l'équipe du Conseil central de la Montérégie s'est mobilisée avec passion pour remplir cette mission essentielle.

Tout comme le précédent mandat, les trois dernières années n'ont pas été de tout repos, comme en témoigne la conjoncture illustrée précédemment. Notamment, la volonté de retrouver un pouvoir d'achat mis à mal par l'inflation combiné à un rapport de force accru par la pénurie de main-d'œuvre a motivé bien des luttes en Montérégie. Un rapport dédié aux syndicats en conflit de travail en traitera spécifiquement, mais il est important de souligner que plusieurs syndicats de la région ont réussi à exercer leur pouvoir collectif sans avoir recours à la grève. Aux quatre coins de notre belle région, les membres ont fait résonner les crécelles et fait preuve d'une grande créativité pour rappeler aux employeurs qu'ils négocient avec un groupe uni, solidaire et digne de meilleures conditions.

Au-delà des négociations de conventions collectives, la mobilisation collective demeure essentielle pour défendre les intérêts des travailleuses, des travailleurs et de la population. Pensons, par exemple, à la lutte déterminée du STTCISSME-CSN contre la sous-traitance de la buanderie de l'hôpital Pierre-Boucher.



Le syndicat a multiplié les actions à cet effet, ne ménageant aucun effort pour tenter de faire entendre raison au gouvernement. Après avoir mis sur pied une pétition largement appuyée par les salariées et la population, mis en demeure à l'employeur et multiplié les présences sur le terrain, on aurait pu espérer que les dirigeants en arrivent au « gros bon sens ». Malgré ces dénonciations de la privatisation, l'employeur a tout de même procédé. Le syndicat, pour sa part, reste en alerte, il surveillera de près la situation et dénoncera toute défaillance du service, que ce soit au détriment des travailleuses et travailleurs ou de la population.

Un autre exemple frappant, la mobilisation du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières–CSN, c’est 1 400 incidents violents qui sont survenus en une seule année dans un centre de services scolaire. Morsures, pincements, insultes, projectiles et des gestes violents comme lancer une paire de ciseaux sont malheureusement banalisés sous prétexte du jeune âge de l’enfant. Le résultat est alarmant, yeux au beurre noir, arrêts de travail, traumatismes, et des départs définitifs du réseau. Le syndicat est passé à l’action en dénonçant la situation à la CNESST, en intervenants dans les médias et en Assemblée. Le message est clair : la prévention doit devenir une priorité absolue pour les gestionnaires.



En juillet 2023, le syndicat des travailleuses et travailleurs de la fromagerie Bel — CSN a été accrédité. La volonté des membres du syndicat de se faire respecter par leur employeur était claire dès le début.

Tout au long de la négociation de leur première convention collective, les membres du syndicat ont pu démontrer leurs solidarités par le biais de

plusieurs actions. Que ce soit par le port d’un casque de protection orange, l’installation d’un baromètre géant sur l’état des négociations, de rapports de négociation à l’entrée de l’usine ou d’une manifestation avec l’installation de drapeau sur la pelouse de l’employeur, les membres n’ont pas chômé! Cette solidarité s’est soldée par une première convention collective répondant à la plupart des préoccupations des militants. En plus du salaire, la création de plusieurs comités paritaires sur les grands enjeux des travailleuses et travailleurs va leur permettre de s’approprier un peu plus leur milieu de travail.

S'il continue sur cette lancée, ce syndicat deviendra un acteur incontournable du milieu dans les prochaines années. Ils paveront la voie à de meilleures conditions de travail pour eux, mais aussi pour les autres salariés syndiqués ou non de la région.

Il serait impossible de nommer ici l'ensemble des luttes menées au cours des trois dernières années. Elles ont été nombreuses, variées, mais toutes portées par un objectif commun, améliorer les conditions de travail, défendre la dignité professionnelle et protéger la qualité des services à la population. Les syndicats de la Montérégie ont su faire preuve de combativité, de solidarité et de courage. Toujours prêts à dénoncer les injustices, ils restent mobilisés et déterminés à faire entendre la voix des travailleuses, des travailleurs et de la population. C'est cette force collective qui continue d'inspirer notre action au quotidien.

Solidarité !